

PAN EUROPEAN PROPERTY EQUITIES FUND

Catégorie I2 EUR ISIN: LU0196034317

Henderson
GLOBAL INVESTORS

Un compartiment de Henderson Horizon Fund, SICAV gérée par Henderson Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif

Croissance de votre investissement à long terme.

Politique d'investissement

En temps normal, le Fonds investit principalement dans/en :

- Actions de sociétés et de fonds d'investissement immobilier européens dont les revenus proviennent principalement de la propriété, de la promotion et de la gestion de biens immobiliers en Europe.

Le Fonds peut aussi investir dans/en :

- Tout autre type de titre conforme à l'objectif
- Instruments du marché monétaire
- Dépôts bancaires

Lors du choix des placements, le gestionnaire d'investissement recherche des titres dont le cours est susceptible d'augmenter à long terme, conformément à l'hypothèse selon laquelle la valeur des propriétés immobilières sous-tend les performances à long terme des actions des sociétés immobilières.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés pour réduire les risques ou pour gérer le Fonds plus efficacement.

Conçu pour Les investisseurs qui comprennent les risques inhérents au Fonds, qui recherchent un investissement axé sur l'immobilier européen et qui ont un horizon de placement à long terme.

Ce Fonds est créé dans l'unique but d'être un composant parmi d'autres dans un portefeuille d'investissement diversifié. Les investisseurs sont priés de réfléchir attentivement à la proportion de leur portefeuille investie dans ce Fonds.

Devise du fonds EUR**Devise de la catégorie d'actions** EUR

Lexique

Instruments dérivés Instruments financiers dont la valeur est liée au prix d'un actif sous-jacent (indice, taux, cours d'une action, etc.).

Instruments du marché monétaire Un instrument de créance à court terme, émis par un gouvernement ou une société pour récolter de l'argent. Considéré généralement comme un équivalent au comptant.

Fonds d'investissement immobilier Titres représentant des investissements dans l'immobilier ou dans des hypothèques et pouvant bénéficier de certains avantages fiscaux.

Actions Titres représentant un droit de propriété fractionnelle à l'égard d'une société.

Volatilité Amplitude des mouvements, à la hausse comme à la baisse, du cours du Fonds au cours d'une période donnée, en règle générale sept ans.

Vous pouvez acheter, vendre ou échanger des actions du Fonds n'importe quel jour ouvrable tel que défini au sein de la section «Définitions» du prospectus du Fonds.

Le Fonds propose des actions de capitalisation (actions pour lesquelles le revenu net reste compris dans le prix) et des actions de distribution (actions pour lesquelles le revenu peut être versé aux investisseurs).

Profil de risque et de rendement

Risque/rendement potentiel généralement plus faible Risque/rendement potentiel généralement plus élevé

← À risque plus faible À risque plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La valeur d'un investissement dans le Fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Lorsque vous cédez vos actions, elles peuvent valoir moins que ce que vous avez payé pour les acquérir.

La note de risque/rendement ci-dessus se fonde sur la volatilité à moyen terme. À l'avenir, la volatilité réelle du Fonds est susceptible d'augmenter ou de baisser ; le niveau de risque/rendement évoluera en conséquence.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Le niveau de risque inhérent au Fonds reflète les éléments suivants :

- Le Fonds se concentre sur une seule région
- Le Fonds se concentre sur un secteur en particulier
- Les actions sont, de manière générale, plus volatiles que les obligations et les instruments du marché monétaire.
- Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la valeur de votre investissement à la hausse ou à la baisse

La note ne reflète pas les effets éventuels d'une perturbation du marché ou d'un événement important et imprévisible. Dans des conditions de marché normales, les risques suivants peuvent s'appliquer :

Risque de contrepartie Le Fonds peut perdre de l'argent si une entité avec laquelle il interagit devient incapable ou refuse d'honorer ses obligations envers lui.

Risque de liquidité Certains titres peuvent devenir difficiles à valoriser ou céder au prix ou au moment désiré.

Risque de gestion Les techniques de gestion des investissements qui ont bien fonctionné dans des conditions de marché normales peuvent se révéler inefficaces, voire néfastes, à d'autres moments.

La liste complète des risques inhérents au Fonds se trouve dans la section «Considérations relatives aux investissements et aux risques» du prospectus du Fonds.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de gestion et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Si vous investissez par le biais d'un fournisseur tiers, il vous est recommandé de les consulter directement car les frais, performances et conditions générales peuvent différer de façon significative par rapport à ce qui est indiqué dans le présent document.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement*

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%**
Frais d'échange (applicables aux échanges internes à la présente SICAV)	1,00%

* Les frais affichés correspondent à des maxima ; vous pouvez dans certains cas payer moins.

** Sous réserve de frais pouvant aller jusqu'à 1,00% lorsque le Gestionnaire soupçonne des opérations excessives de la part d'un investisseur (et plus particulièrement pour les souscriptions détenues pendant moins de 90 jours).

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,00%
----------------	-------

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, lequel a été clos le 30 juin 2014. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les chiffres des frais courants ne tiennent pas compte des coûts des opérations de portefeuille, sauf si le Fonds acquitte des frais d'entrée lorsqu'il achète des actions ou des parts d'un autre fonds.

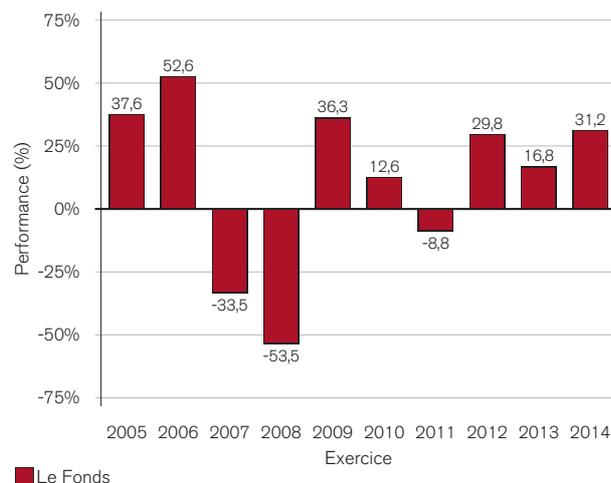
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	10,00%
---------------------------	--------

Lors du dernier exercice du Fonds, la commission de performance s'est élevée à 0,00 % de la valeur de la catégorie d'actions.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section «Frais» du prospectus du Fonds.

Performances passées



Les performances passées sont calculées en EUR.

Le Fonds a été lancé en juillet 1998 et la catégorie d'actions en juillet 2004.

Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Les performances passées mentionnées sur ce graphique tiennent compte de tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg

Pour plus d'informations : ce document peut ne pas contenir toutes les informations dont vous avez besoin.

Pour obtenir le dernier cours publié des actions du Fonds, son prospectus, son rapport annuel ou semestriel ou toute autre information le concernant, veuillez consulter le site www.henderson.com. Les documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Vous pouvez également contacter le siège social du Fonds au 2 Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ou votre représentant local.

Imposition : les investisseurs observeront que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale de leur investissement personnel dans le Fonds.

Si vous avez la moindre question concernant votre régime fiscal, le caractère adapté de cet investissement ou tout autre sujet, veuillez contacter votre conseiller en investissement.

Avertissements : La SICAV est composée de plusieurs compartiments. Les actifs de chaque compartiment sont

comptabilisés séparément, ce qui signifie que chaque compartiment est isolé des pertes ou réclamations associées aux autres.

La responsabilité de Henderson Horizon Fund ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Pour passer un ordre de transaction : Vous pouvez passer vos ordres d'achat, de vente ou d'échange d'actions de ce Fonds en contactant votre conseiller en investissement, votre distributeur ou votre représentant local, en contactant directement Henderson Horizon Fund, 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg ou en appelant notre équipe Service aux investisseurs au +352 2605 9601.

Pour plus d'informations sur les transactions, les autres catégories d'actions de ce Fonds ou les autres fonds de cette SICAV, consultez le site www.henderson.com ou le prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier («CSSF»).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 4 février 2015.